



Conseil économique et social

Distr. limitée
25 juillet 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Deuxième Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique

Bangkok, 21-24 novembre 2017

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique (section I) et ses annotations (section II).

I. Ordre du jour provisoire

A. Segment hauts responsables

1. Ouverture de la session:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Renforcer la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
3. Examen des progrès accomplis par la région dans les quatre domaines de coopération et d'intégration économiques régionales, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030:
 - a) Éliminer les obstacles à une plus grande intégration des marchés;
 - b) Vers une connectivité régionale ininterrompue;
 - c) Renforcer la coopération financière régionale;
 - d) S'attaquer aux vulnérabilités et risques communs.
4. Projet de déclaration ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique.
5. Questions diverses.

B. Segment ministériel

6. Ouverture de la session:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
7. Débat de politique générale sur des questions intéressant la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique.
8. Questions diverses.
9. Adoption de la déclaration ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique.
10. Adoption du rapport de la Conférence.
11. Clôture de la Conférence.

II. Annotations

A. Segment hauts responsables

1. Ouverture de la session

a) Allocutions d'ouverture

Le programme détaillé de l'ouverture de la session sera annoncé en temps utile et pourra être consulté en ligne à l'adresse suivante: <http://www.unescap.org/events/reci-2017>.

b) Élection du Bureau

La liste des participants sera disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.unescap.org/events/reci-2017>.

La Conférence élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur pour le Segment hauts responsables.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/MCREI(2)/L.1)

Annotation

La Conférence examinera l'ordre du jour provisoire et l'adoptera avec les modifications qu'elle jugera nécessaires.

2. Renforcer la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Documentation

Renforcer la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (E/ESCAP/MCREI(2)/1)

Annotation

Le présent document traite de l'importance du renforcement de la coopération et de l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030. Il expose les faits marquants des enseignements tirés de l'expérience en matière de coopération et d'intégration économiques et met en évidence la nécessité d'adopter une approche cohérente et coordonnée dans ces domaines. Le document insiste également sur la nécessité d'œuvrer de manière intégrée dans les quatre domaines prioritaires portant sur la coopération économique régionale et de s'attacher, sur le plan multilatéral, à unifier, simplifier et rationaliser la trame complexe des accords bilatéraux et plurilatéraux conclus entre les pays de la région Asie-Pacifique traitant des aspects actuels et futurs de la coopération et de l'intégration économiques régionales. Le document met par ailleurs en évidence les possibilités d'intégrer les domaines d'action prioritaires en matière de coopération et d'intégration économiques régionales dans la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme 2030.

3. Examen des progrès accomplis par la région dans les quatre domaines de coopération et d'intégration économiques régionales, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les quatre documents établis au titre du point 3 seront examinés l'un après l'autre.

a) Éliminer les obstacles à une plus grande intégration des marchés

Documentation

Éliminer les obstacles à une plus grande intégration des marchés en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCREI(2)/2)

Annotation

Le présent document comprend notamment une étude des tendances associées à l'intégration des marchés au sein de la région Asie-Pacifique et une analyse des éléments moteurs dans ce domaine. Les obstacles éventuels sont exposés dans le document ainsi que des recommandations de politique générale pour y remédier. En outre, la nécessité de libéraliser et de simplifier davantage encore le commerce intrarégional de marchandises et de services, le caractère essentiel de l'investissement direct étranger et des mécanismes d'investissement régionaux, ainsi que le potentiel inexploité de la mobilité de la main-d'œuvre par-delà les frontières sont mis en évidence.

b) Vers une connectivité régionale ininterrompue

Documentation

Vers une connectivité régionale ininterrompue en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCREI(2)/3)

Annotation

La connectivité ininterrompue facilite la circulation des personnes, des marchandises, de l'énergie et de l'information au moyen d'investissements et d'améliorations de l'infrastructure tant matérielle qu'immatérielle. Le présent document analyse l'état actuel des infrastructures de transport, de distribution de l'énergie ainsi que de l'information et la communication, notamment les initiatives régionales et sous-régionales en faveur de la connectivité; il s'intéresse également aux principaux problèmes à surmonter pour parvenir à la connectivité ininterrompue dans la région. Le document présente pour conclure des recommandations relatives aux actions régionales à prendre en la matière.

c) Renforcer la coopération financière régionale

Documentation

Renforcer la coopération financière régionale en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCREI(2)/4)

Annotation

Le programme de coopération et d'intégration économiques régionales énoncé dans la Déclaration de Bangkok sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique, adoptée en décembre 2013, est axé sur trois questions: a) donner aux pays des instruments qui leur permettent de faire face à la volatilité financière et assurent la stabilité financière, notamment grâce à des arrangements de coopération; b) renforcer les marchés financiers nationaux et établir des liens entre les marchés des différents pays; et c) promouvoir la mobilisation efficace des ressources – tant entre les pays qu'au sein de chacun d'eux¹. Compte tenu de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, le présent document expose les faits nouveaux en matière de coopération financière régionale et formule des recommandations visant à la resserrer, en insistant notamment sur la mobilisation des ressources nationales, le financement des infrastructures et la promotion de l'inclusion financière.

d) S'attaquer aux vulnérabilités et risques communs

Documentation

S'attaquer aux vulnérabilités et risques communs en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCREI(2)/5)

Annotation

La réalisation de plusieurs autres objectifs de développement durable passera notamment par l'atteinte des objectifs et cibles portant sur la réduction des risques de catastrophe énoncés dans le Programme 2030. Bon nombre de catastrophes de grande ampleur, qui sapent régulièrement les efforts de

¹ E/ESCAP/MCREI/3.

développement des pays, ont des dimensions transfrontières tant pour ce qui est de leur origine que de leurs effets. La coopération régionale permet aux pays présentant des vulnérabilités et des risques de catastrophe communs de se rapprocher pour partager l'information et les connaissances afin de renforcer leurs capacités et de bâtir ensemble la résilience. La feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, adoptée en 2017 par les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, a fait ce constat et placé la réduction des risques de catastrophe parmi les domaines de coopération prioritaires. Le présent document étudie les vulnérabilités et les risques de catastrophe communs dus aux aléas naturels, aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire, et recense les domaines stratégiques d'action régionale ainsi que les solutions novatrices permettant de renforcer la résilience en cas de catastrophe.

4. Projet de déclaration ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Projet de déclaration ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCREI(2)/L.3)

Annotation

Les hauts responsables examineront le projet de déclaration ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique, qui sera ensuite soumis au Segment ministériel pour adoption. Ce texte aura été préalablement examiné par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission. La déclaration a pour objet de donner des orientations sur les moyens de renforcer la coopération et l'intégration économiques régionales et de réaffirmer la volonté des membres et membres associés de la CESAP de promouvoir la coopération et l'intégration économiques régionales le plus efficacement possible de manière à appuyer la mise en œuvre du Programme 2030.

5. Questions diverses

La Conférence pourra examiner toute autre question au titre de ce point de l'ordre du jour.

B. Segment ministériel

6. Ouverture de la session

a) Allocutions d'ouverture

b) Élection du Bureau

La Conférence élira un bureau composé d'un président, de vice-présidents et d'un rapporteur pour le Segment ministériel.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/MCREI(2)/L.1)

7. Débat de politique générale sur des questions intéressant la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique

Les ministres et chefs de délégation prononceront des discours de politique générale soulignant les principales questions, politiques et initiatives en matière de coopération et d'intégration économiques dans leurs pays respectifs et dans la région. Les déclarations de politique générale s'intéresseront aussi aux moyens de parvenir le plus efficacement possible à la coopération et à l'intégration économiques régionales à l'appui du Programme 2030. Par ailleurs, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales prononceront de brèves allocutions exposant les politiques et initiatives menées par leurs organisations dans ce domaine important.

8. Questions diverses

Toute autre question soulevée par des délégations ou le secrétariat sera examinée au titre du présent point de l'ordre du jour.

9. Adoption de la déclaration ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique

La Conférence souhaitera peut-être examiner le projet de déclaration ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique, aux fins d'adoption (E/ESCAP/MCREI(2)/L.3).

10. Adoption du rapport de la Conférence

La Conférence souhaitera peut-être examiner, pour adoption, le projet de rapport sur ses travaux (E/ESCAP/MCREI(2)/L.2), qui comprendra le rapport du Segment hauts responsables. Ce rapport sera présenté à la Commission à sa soixante-quatorzième session, qui se tiendra en 2018.

11. Clôture de la Conférence

Des allocutions de clôture seront prononcées.
